

Solidaires



Branche INRA

**Compte rendu par l' élu SUD
Conseil d'Administration de l'INRA
19 décembre 2008**

Contexte : la CGT-INRA avait décidé de ne pas siéger à cette réunion du CA (cf son message diffusé au personnel) pour manifester son opposition à la mise en place d'un consortium Agronomique.

Pour nous, le CA, non conclusif sur ce projet d'EPCS, était l'occasion à ne pas manquer pour mettre la DG devant ses contradictions (institut des sciences du vivant qui torpille le consortium) en présence des tutelles ministérielles et des administrateurs non INRA.

Il s'agit d'un compte-rendu non exhaustif.

A noter, un invité d'honneur au CA : M. Chevassus-au-Louis

A l'entrée du CA, Madame Guillou a commenté sa lettre de mission pour les 4 ans à venir, reçue des ministres de la recherche et de l'agriculture en date du 8 décembre 2008.

Pour la Présidente de l'INRA, la volonté des ministères est d'avoir un grand institut par domaine de recherche. Sciences des plantes, nutrition, santé animale, écologie, microbiologie : ce sont les 5 domaines majeurs où l'INRA n'est pas seul, et donc les partenariats doivent être renforcés.

En 2009 au programme, évaluation de l'INRA par AERES, après l'INSERM en 2008, et par la Cour des comptes (ce sera la 2^e fois).

Pour le représentant du Ministère enseignement supérieur et recherche, Monsieur Cyterman, cette lettre de mission montre bien qu'il n'y a pas de démantèlement en vue de l'INRA.

Déclaration de l' élu SUD :

« Le personnel de l'INRA, que nous représentons, ne comprend pas l'articulation entre lettre de mission de Madame Guillou, rapport « Godet » et « contorsium ». Reprenons ce que dit le groupe de travail ministériel sur les sciences du vivant (rapport Godet) :

« La majorité des membres du groupe envisage une évolution du Directoire vers la création d'un Institut unique des Sciences du Vivant. Cet Institut unique regrouperait, autour du noyau dur formé au départ par le Directoire, l'ensemble du potentiel en Sciences du Vivant, y compris la recherche la moins finalisée de l'INRA et la recherche en Sciences du Vivant du CEA. »

Une minorité du groupe de travail ministériel s'est exprimée en opposition à cette orientation : « A l'inverse, le premier schéma d'organisation, retenu par une majorité de membres du groupe, ne nous paraît pas réaliste et reviendrait de fait à la création immédiate d'un organisme de recherche gérant l'ensemble des moyens financiers et humains en biologie. Cet organisme centralisé combinerait les fonctions d'opérateur et d'agence. Nous pensons que ce schéma présente des problèmes de fond et de faisabilité »

La DG de l'INRA, en la personne de monsieur Eddi, membre de ce groupe de travail, ne fait pas mystère que c'est elle et la Direction du CNRS qui constituent cette minorité.

Comment pouvez-vous continuer à vous exprimer en interne en maintenant un silence total sur cette perspective d'éclatement à court terme de l'INRA, actuellement à l'étude à l'échelon du ministère ? »

Syndicat SUD Recherche EPST branche INRA

Secrétariat : Domaine de la Motte, INRA, 35650 LE RHEU

mél : contactinra@sud-recherche.org - Tél : 02 23 48 51 35 ou 06 75 27 68 74

<http://www.sud-recherche.org/>

M. Cyterman revient à la charge en indiquant qu'on n'est pas schizophrène au ministère, et que le rapport Godet n'est qu'un rapport, rien de plus !

(propos contradictoire avec la réponse obtenue par la délégation CGT-CFDT-SUD reçue à ce même Ministère en début de la semaine, dans laquelle les représentants de la Ministre indiquaient que les propositions du rapport étaient en débat, avec décision à venir à la fin du premier semestre 2009).

J. Samarut (Institut Pasteur, président Conseil scientifique INRA) déplore que les 2 tutelles distinguent encore, dans la lettre de mission, recherche appliquée et fondamentale, de fait c'est un continuum comme le présente bien la direction de l'INRA.

L'échange se clos sur un rapport d'étape du Grenelle de l'environnement, le représentant du Ministère concerné félicitant l'INRA pour son suivi du dossier.

Après le vote de la dernière décision modificative n°3 (DM3) du budget 2008

Présentation et vote du Budget prévisionnel 2009 (dernière année du contrat d'objectif).

Pour la Présidente, le Budget primitif permettra de poursuivre les priorités du contrat d'objectifs et de conforter :

- ambition forte en matière de politique scientifique
- adaptation des programmes de recherche aux priorités du Grenelle de l'environnement : agriculture biologique (Dynabio) citée 2 fois et production intégrée (PICLEG pour les légumes) et GIS HVE-haute valeur environnementale pour les grandes cultures, actions incitatives, Ecophyto R&D).
- soutien à des initiatives tendant à la mise au point d'innovations pour des agricultures productives et durables
- développement avec le CIRAD de l'action internationale de la recherche agronomique française, avec ambition de devenir un acteur international de 1^e plan.

Et de mener une stratégie d'alliance avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont CNRS et INSERM.

Elle annonce des recrutements dans les unités qui travaillent sur le changement climatique (Versailles et CF), agriculture et sécheresse à Toulouse. Valorisation du carbone et de la chimie verte, biocarburants de 2^e génération (Futurol).

Autres priorités :

- Viser l'excellence de la recherche en demandant aux départements de moduler les dotations des équipes de recherche en fonction des performances et de la qualité des productions.
- Focaliser pleinement ses actions sur les conclusions du Grenelle de l'environnement (COMOP Recherche). Biotechnologies : programme franco allemand sur diversité génétique des triticales. Toxicologie et écotoxicologie : Grignon (sols), Rennes (eau), Toulouse (alimentaire).
- Accompagner la réforme des unités expérimentales qui vise à recentrer leurs activités au service de la stratégie scientifique de leur département.
- Adoption par l'INRA d'une politique de développement durable en tant qu'opérateur HQE (haute qualité environnementale) : plus de train, moins d'avion. Dotation du fonds d'intervention 1 M€

Syndicat SUD Recherche EPST branche INRA

Secrétariat : Domaine de la Motte, INRA, 35650 LE RHEU

mél : contactinra@sud-recherche.org - Tél : 02 23 48 51 35 ou 06 75 27 68 74

<http://www.sud-recherche.org/>

Pour la Présidente : en dépit des **46 suppressions EQTP** (équivalents temps plein, 50 % en ITA et 50% en post-doc) **dans le budget 2009** « *Paradoxalement nous aurons une très bonne campagne de recrutement pour chercheurs et ITA du fait de départs en retraite bien supérieurs à ceux attendus.* »

Le recrutement 2009 de titulaires concernera : 72 CR (79 en 2008) **et 379 ITA** (241 en 2008).

La politique de pyramidage des emplois se traduit par la suppression de 220 postes de catégorie C.

Le budget primitif est de 772 Millions € contre 746 en 2008, dont 643 M€ de subventions pour charge de service public des ministères de la recherche et de l'agriculture soit 83% du budget de l'institut. ANR (29 M €) est au 1^{er} rang des financeurs et monte toujours, devant l'Union européenne (19 M€ un peu en baisse) et les collectivités territoriales par les contrats Etat régions (16M€).

Primes d'excellence : on attend le décret ministériel.

Création de 14 chaires mixtes financées à mi-année en 2009, avec les universités et les autres établissements de l'enseignement supérieur.

IFSIC (en hausse de 1,4 à 2 M€) : élargissement de cette prime de fonction aux porteurs de grands projets et adjoints des DU de grosses unités.

La pré valorisation sera développée vers les industriels.

Déclaration de l' élu SUD :

« Avant de donner notre point de vue sur le budget, ce qui nous intéresse en tant que salariés et citoyens, c'est la bonne utilisation de l'argent public pour le service public de recherche agronomique.

Aussi **nous souhaitons tempérer l'enthousiasme de l'assistance sur la mise en œuvre du Grenelle par l'INRA.** En effet la direction de l'INRA a choisi de traiter une mutation de grande ampleur de l'agriculture sans engager de chantier interne de réflexion. Tandis que depuis des années les représentants des céréaliers (réunis sous la bannière d'Orama, Union des grandes cultures, leur credo est « laissez nous produire davantage [...] sans contraintes ») ont d'abord dénigré l'expertise scientifique collective pesticides de 2005 puis tenté de bloquer le travail collectif de proposition du Grenelle de l'environnement. Mais, malgré leur opposition constante, la dynamique commune entre les acteurs s'est concrétisée sur le volet agricole du Grenelle par un ambitieux plan Ecophyto 2018 et la loi Grenelle 1.

Fin 2008, il n'y a aucun constat partagé ni sur les origines du mal ni sur les remèdes pour le guérir et on ne voit pas bien comment avancer.

La révolution doublement verte ne fera pas au fil de l'eau sans controverses et heurts. Qui peut croire que les marchands vont se lancer dans l'innovation non marchande ? M. Chevassus-au-Louis relève bien cette contradiction dans la première partie de son rapport : « ...ce défi [mettre en place de nouveaux systèmes de production et de transformation de ressources vivantes] concerne tout particulièrement des biens publics (sécurité alimentaire, protection de l'environnement, aménagement de l'espace), pour lesquels l'investissement de recherche est avant tout de la responsabilité de l'Etat ou de collectivités internationales (UE) ou territoriales. Ce défi [...] est donc d'autant plus complexe à relever collectivement qu'il ne peut faire – ou très rarement – l'objet d'une valorisation marchande (brevets ou autres protections). ».

Si le volet agricole du Grenelle présente des avancées significatives c'est grâce à un processus nouveau en France : pour la 1^{er} fois tous les porteurs d'enjeux étaient invités autour de la table, les historiques et aussi syndicats agricoles minoritaires, associations de défense de l'environnement, paysans du RAD, représentants des bassins versants. RAD et bios sont d'ailleurs cités comme exemples à suivre dans le plan Ecophyto 2018 présenté en conseil des ministres le 10 septembre 2008. Mais l'INRA choisit de ne pas les associer à la construction du GIS grandes cultures HQE alors que tous les opposants déclarés à la réduction des pesticides y sont. C'est l'espoir que l'on tue ici... »

Syndicat SUD Recherche EPST branche INRA

Secrétariat : Domaine de la Motte, INRA, 35650 LE RHEU

mél : contactinra@sud-recherche.org - Tél : 02 23 48 51 35 ou 06 75 27 68 74

<http://www.sud-recherche.org/>

«Sur le budget nos critiques convergent avec celles des autres élus du personnel. **Au-delà de la baisse de budget (une fois retiré l'inflation et la contribution supplémentaire au titre des pensions) et de recrutements de titulaires (et donc encore plus de précarité !), nous rejetons aussi l'approche qualitative (censée améliorer l'attractivité des métiers !) et qui consiste, sous forme de primes individuelles « d'excellence », à diviser les personnels, au même titre que la méthode utilisée pour les restructurations a consisté à opposer les EPST les uns aux autres ...**
C'est à l'opposé de l'activité de recherche qui repose sur le travail d'équipe et la coopération ! »

Madame Guillou précise que l'IFSIC n'ira pas jusqu'au 20% de directeurs de petites unités car nous souhaitons leur fusion, mais il y a extension des primes aux directions-adjointes aux grandes unités (>130 personnes).

M. Cyterman indique que la recherche et l'enseignement supérieur bénéficient d'un traitement favorable comparativement aux autres secteurs de la fonction publique. De plus, la réduction d'effectifs est indolore grâce au lissage des postes, et l'INRA a une optimisation particulièrement habile des moyens donnés.

M. Pagesse, représentant des céréaliers FNSEA et de l'agro-industrie, n'admet pas l'accusation de blocage d'Orama dont il est le vice président. Mais, dans son argumentaire, il considère que les objectifs du Grenelle de l'Environnement sont intenables (réduire de 50% pesticides, passer à 20% en Agriculture Biologique) et confirme tout ce que nous affirmions !!

Vote : les représentants du personnel (CFDT, CFTC et SUD) votent contre, une abstention (représentante CFDT des salariés de l'agroalimentaire) tous les autres pour.

EPCS « Contorsium » agronomique

Le sujet est présenté à 3 voix : B. Chevassus-au-Louis, Véronique de Bishop et Guy Riba :
(Extraits)

- B. Chevassus-au-Louis : Construire le renforcement des 3 capitaux du développement durable : humain, foncier, financier. Mondialisation : l'ensemble des opérateurs doit intervenir pour combattre la faim dans le monde. Un des objectifs est d'attirer des nouvelles compétences à l'INRA, il n'y a plus de frontières pour les chercheurs

- Véronique de Bishop (affaires régionales en charge du dossier consortium à DG)

Rappel du communiqué des 2 ministres du 3 novembre qui a confirmé l'intérêt de l'EPCS qui devra s'articuler avec la politique de sites du ministère de la recherche.

CA de l'EPCS, maximum 30 personnes. Pas de notion de membres fondateurs initiaux mais des membres associés possibles. Décret publié par les ministères après délibération des instances.

Démarche interne : 23 réunions de centre, 3 CTP, 1 CS (avis favorable), des CS de centres et de départements (en cours jusque janvier 2009).

- G. Riba (Directeur scientifique INRA) : L'EPCS est souhaité par beaucoup, mais il tombe au mauvais moment avec beaucoup d'incertitudes qui prêtent aux amalgames. Nous faisons le consortium car nous avons 4 ambitions communes, non pas pour contrer des orientations ministérielles que nous ne partagerions pas !

Il nous faut mutualiser les bases de données dans l'intérêt de tous, avoir une cohérence nationale, optimiser les compétences, se concerter pour préparer ensemble l'avenir et déposer un projet Erasmus en 2009, être repéré parmi les bonnes écoles doctorales...

Pour Madame Guillou, l'INRA restera un opérateur de recherche.

Syndicat SUD Recherche EPST branche INRA

Secrétariat : Domaine de la Motte, INRA, 35650 LE RHEU

mél : contactinra@sud-recherche.org - Tél : 02 23 48 51 35 ou 06 75 27 68 74

<http://www.sud-recherche.org/>

Monsieur Samarut fait part d'une discussion riche au Conseil Scientifique qui a exprimé un avis assorti de recommandations. Il interroge sur la gouvernance de l'EPCS

A. Havet (élu CDFT INRA) remet les 2200 pétitions CGT-CFDT-SUD aux représentants des ministères. Il insiste sur le flou total de la réorganisation, confirmé lors de la rencontre entre les représentants CFDT, CGT et SUD avec le ministère de la recherche le 17 décembre.

Déclaration SUD : « Nous déplorons l'absence de réelle concertation du collectif de l'INRA. Vous réservez la consultation aux seules instances scientifiques, nous ne pouvons accepter le mépris affiché pour la moitié des agents de l'INRA, des catégories B et C.

L'illusion d'une nouvelle instance démocratique : pouvez-vous nous assurer que tous les personnels de l'INRA (ou de ce qu'il en restera) aura au moins le droit de vote ?

L'illusion du rempart « contorsium ».

Depuis le début, nous ne cessons de rappeler que c'est une illusion de croire que l'INRA pourra s'en sortir seul indemne en tant qu'EPST, pendant que le CNRS et l'INSERM seraient démantelés par la loi LRU ! La publication du rapport d'évaluation de l'INSERM par l'AERES et la diffusion du rapport ministériel sur les sciences du vivant constituent 2 gros pavés dans le jardin de votre contorsium. Hier lors du conseil scientifique du centre INRA de Rennes, l'avis général balançait entre perplexité et incompréhension. Le personnel ne vous suit pas. »

Monsieur Cyterman indique que tous les personnels des établissements seront représentés au CA de la structure.

Madame Guillou fait part de l'état d'avancée de la structure : un comité d'orientation stratégique (COS) avec les seuls membres fondateurs ; pas de conseil scientifique propre au consortium ; une représentation des personnels au CA maximum (1/3) ; les pôles régionaux pourront devenir des membres associés.

Elle précise que l'on peut être dans plusieurs PRES en même temps, à condition que ce soit pour y faire des actions différentes. Le principal est d'être dans l'esprit du « faire ensemble » (!)

T. Magallon (CFTC) confirme que son syndicat est favorable au principe à la création du consortium.

La CFDT rappelle que l'information du personnel ne constitue pas en soit une concertation.